

ASSOCIATION GLAZ'ART
7 / 15 Avenue de la Porte de la Villette
75019 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025



MARIE-THÉRÈSE LE COQ

Expert-Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Paris Ile-de-France
Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris
8, rue Pasquier 75008 PARIS – Tel. : 01 43 87 67 81

MARIE-THÉRÈSE LE COQ

*Expert-Comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre
de la Région de Paris –Ile-de-France
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

8, RUE PASQUIER - 75008 PARIS

TEL : 01 43 87 67 81

e-mail : mtlecoq@mtleconseils.fr

ASSOCIATION GLAZ'ART

**7 / 15 Avenue de la Porte de la Villette
75019 PARIS**

SIRET : 388 850 893 00024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GLAZ'ART relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2023-03 exposées dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

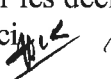
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 Juin 2026



Marie-Thérèse LE COQ

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Glaz'Art

Comptes annuels

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires	13 875	7 183	6 691	7 675	- 984
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	954 664	629 403	325 261	316 815	8 446
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations	4 653		4 653	507 034	- 502 381
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	973 192	636 587	336 605	831 523	- 494 918
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	32 280		32 280	38 049	- 5 769
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 712		32 712	199 190	- 166 478
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	560 205		560 205	98 523	461 682
Charges constatées d'avance	39 400		39 400	46 831	- 7 431
Valeurs mobilières de placement	3 531		3 531	3 470	61
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	107 285		107 285	187 976	- 80 691
TOTAL (III)	775 413		775 413	574 038	201 375
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	1 748 605	636 587	1 112 018	1 405 561	- 293 543

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

Bilan association (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	332 770	439 751	- 106 981
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-148 393	-106 981	- 41 412
Situation nette (sous total)	184 377	332 770	- 148 393
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	85 789	118 307	- 32 518
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	270 166	451 076	- 180 910
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques		72 450	- 72 450
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		72 450	- 72 450
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50 798	220 822	- 170 024
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	408 171	334 558	73 613
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	259 285	176 491	82 794
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	123 598	149 863	- 26 265
Produits constatés d'avance		300	- 300
TOTAL (IV)	841 852	882 034	- 40 182
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 112 018	1 405 561	- 293 543

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	1 585 332	1 860 794	- 275 462	-14,80
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	935 157	1 262 360	- 327 203	-25,92
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	187 518	187 000	518	0,28
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	72 450	109 840	- 37 390	-34,04
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	29 516	5 656	23 860	421,85
Total des produits d'exploitation (I)	2 809 973	3 425 650	- 615 677	-17,97
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	1 030 510	1 210 795	- 180 285	-14,89
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	65 022	31 931	33 091	103,63
Salaires et traitements	1 181 416	1 310 890	- 129 474	-9,88
Cotisations sociales	407 534	402 963	4 571	1,13
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	83 707	69 721	13 986	20,06
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	295 159	538 482	- 243 323	-45,19
Total des charges d'exploitation (II)	3 063 349	3 564 781	- 501 432	-14,07
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-253 375	-139 131	- 114 244	82,11
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	17 398	2 569	14 829	577,23
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées	591 036		591 036	N/S
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	608 434	2 569	605 865	N/S

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 071	2 555	- 1 484	-58,08
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	502 381		502 381	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	503 452	2 555	500 897	N/S
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	104 983	14	104 969	N/S
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-148 393	-139 117	- 9 276	6,67
PRODUITS EXCEPTIONNELS		43 973	- 43 973	-100
Total des produits exceptionnels (V)		43 973	- 43 973	-100
CHARGES EXCEPTIONNELLES		11 836	- 11 836	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		11 836	- 11 836	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		32 136	- 32 136	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	3 418 408	3 472 191	- 53 783	-1,55
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 566 800	3 579 172	- 12 372	-0,35
EXCEDENT OU DEFICIT	-148 393	-106 981	- 41 412	38,71
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total				

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

Glaz'Art

Annexe

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

Annexe**Association GLAZ'ART****Siège social : 7 Avenue de la Porte de la Villette****75019 PARIS****Siret : 388 850 893 00024**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 1.112.018 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 3.418.408 euros, celui des charges est de 3.566.800 euros, et dégageant un déficit de 148.393 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, d'une durée identique à celle de l'exercice précédent.

Les notes ou les tableaux n° I à XXVI ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le trésorier.

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

Elément N°	Objet du renseignement	Information	
		Jointe	NS..NA
I	. Objet social – Nature et périmètre des activités – Moyens mis en œuvre – Informations complémentaires	x	
II	. Mode et méthodes d'évaluation.....		
III	. Changement de méthodes - Consolidation	x	x
IV	. Immobilisations incorporelles.....		x
V	. Coût de production des immobilisations		x
VI	. Filiales et participations.....		x
VII	. Mouvements de l'actif immobilisé.....	x	
VIII	. Avances et crédits aux dirigeants.....		x
IX	. Méthodes de calcul des amortissements et des provisions.....	x	
X	. Coût de production du stock.....		x
XI	. Eléments fongibles de l'actif circulant.....		
XII	. Charges constatées d'avance }		x
XIII	. Produits à recevoir sur créances }		
	. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts	x	
			x
XIV	. Fonds propres et réserves.....	x	
XV	. Dettes garanties par des sûretés réelles.....		
XVI	. Produits constatés d'avance }.....		x
	. Charges à payer sur dettes }		x
XVII	. Echéance des créances et des dettes...	x	
XVIII	. Ecart de conversion.....		x
XIX	. Crédit-bail.....		x
XX	. Reprises d'amortissements.....		x
XXI	. Méthodes de réévaluation.....		x
XXII	. Effectifs.....		x
XXIII	. Parts bénéficiaires.....		x
XXIV	. Engagements particuliers financiers...	x	
XXV	. Engagements.....	x	

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

I . OBJET SOCIAL – NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES**MOYENS MIS EN ŒUVRE – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****1°) Objet social – Nature et périmètres des activités – Moyens mis en œuvre**

L'association GLAZ'ART a pour objet : L'aide à la création artistique, l'organisation de toutes manifestations culturelles et artistiques ainsi que toutes les opérations se rapportant à ces activités, et la production de spectacle vivant.

Ses principaux moyens d'actions sont la diffusion et la production de spectacle sous toutes ses formes, l'aide et le suivi d'artistes quels qu'ils soient, l'exposition d'artistes connus ou inconnus. Ces manifestations peuvent être agrémentées de services tels que le bar et l'édition de journaux et de programmes de tournées, quels que soient les moyens légaux utilisés. Son rayon d'action s'étend à toutes les activités de développement artistique et culturel en France et à l'étranger.

2°) Informations complémentaires

Les produits comptabilisés au cours de l'exercice se décompose comme suit :

-recettes bars :	1.585.332 euros
-Entrées concerts-clubs :	459.017 euros
-Produits divers :	476.140 euros
-Subventions :	187.518 euros

3°) Effectif moyen

CATÉGORIES	Salariés de l'entreprise	Salariés mis à disposition	Totaux
Cadres et assimilés	16		16
Agents de maîtrise et ass.	4		4
Employés	14		14
Ouvriers			
Totaux	34		34

4°) Faits marquants de l'exercice

L'ensemble des provisions pour risque ont été reprises au cours de l'exercice. La société Realiassos Prod a été déboutée de toutes ses demandes et le litige avec Audiens est clos.

L'association a cédé sa participation dans la SAS MiaMao

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

II . MODES ET MÉTHODES D'EVALUATION

1°) Application des conventions comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, de régularité, de sincérité et d'image fidèle en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux dispositions du règlement ANC N°2020-08 du 4 décembre 2020, actualisé par le règlement ANC N°2023-03 applicable à compter du 1^{er} janvier 2025, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

2°) Changement de méthode

L'Association Glaz'Art a appliqué à compter du 1^{er} janvier 2025 le règlement ANC 2023-03 modifiant divers règlements de l'Autorité des normes comptables, en coordination avec le règlement ANC N°2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué par arrêté du 26 décembre 2023, la présentation des états financiers N-1 demeure inchangée.

3°) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été arrêtés conformément à la réglementation française en vigueur, à savoir le Plan Comptable Général actualisé par les différents règlements ANC.

4°) Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Stocks

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés au coût d'achat selon la méthode « Premier entré-premier sorti ».

Immobilisations financières

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de la rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

5°) Nature et évaluation des contributions volontaires

Les contributions volontaires correspondent à la fonction de gouvernance et n'ont pas été quantifiées dans les comptes 2025.

6°) Honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice

Honoraires comptabilisés en charges au titre du contrôle légal : 5 970 euros

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

VII . MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'actif immobilisé sont détaillés dans le **tableau n° 2054** fourni ci-après en annexe.

La société ne détient pas de biens devant faire l'objet d'une décomposition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations, incorporelles, corporelles ou financières sont comptabilisés en charge.

IX . MÉTHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

1°) Amortissements

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Aucune valeur résiduelle n'a été déduite des coûts amortissables dans la mesure où les immobilisations totalement amorties sont mises systématiquement au rebut sauf cas exceptionnel.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les amortissements correspondant à des subventions d'investissement sont comptabilisés en amortissements exceptionnels.

Une provision est constatée si la valeur nette comptable en fin d'exercice est supérieure à la valeur vénale du bien.

L'état des amortissements est détaillé dans le **tableau n° 2055** fourni ci-après en annexe.

2°) Provisions

L'état des provisions est détaillé dans le **tableau n° 2056** fourni ci-après en annexe.

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

Désignation de l'entreprise : <u>Glaz'Art</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8	Marie-Thérèse LE COQ Commissaire aux Comptes 8, Rue Pasquier 75008 PARIS			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	13 875	KE				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	197 425	KT		KU	15 548	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	629 639	KW		KX	75 621	
		Matériel de transport *				KY	6 073	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	30 358	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	863 495	LO		LP	91 169	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	507 034	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	507 034	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 384 403	ØH		ØJ	91 169		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	13 875	LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	212 973		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	705 260	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	6 073	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT	30 358	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH	954 664	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IO		ØX	502 381	ØY	4 653
Autres titres immobilisés					II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F			
TOTAL IV					I3		NJ	502 381	NK	4 653		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	502 381	ØL	973 192	ØM	

Désignation de l'entreprise <u>Glaz'Art</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	6 200	PT	983	PG		PH	7 183						
TOTAL I		RK	6 200	RM	983	RN		RO	7 183						
Terrains		PI		PI		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	147 347	QA	26 245	QB		QC	173 593						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	374 066	QE	50 854	QF		QG	424 920						
	Matériel de transport	QH	6 036	QI	38	QJ		QK	6 073						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 232	QM	5 587	QN		QO	24 818						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	546 680	QV	82 724	QW		QX	629 403						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	552 880	ØP	83 707	ØQ		ØR	636 587						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		N9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NI						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW													
						Total général non venant (NS + NT + NU)	NY					Total général non venant (NW - NY)	NZ		
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortis		Montant net à la							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9									
Primes de remboursement des obligations						SP									

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Glaz 'Art		Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	72 450	5X	72 450
	TOTAL II	5Z	72 450	TV	72 450
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	72 450	UB	72 450
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	72 450
- financières		UG	UH		
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Le tableau appelle les commentaires suivants :

- Il n'y a pas de provision réglementée

- Au cours du présent exercice, nous n'avons constaté aucun amoindrissement de la valeur de nos éléments d'actif qui résulterait de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Aucune provision n'a été constatée.

XII . CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE PRODUITS A RECEVOIR SUR CRÉANCES

1°) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 39.400 euros. Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement :

Charges d'exploitation :	39.400
	=====

2°) Produits à recevoir sur créances

La récapitulation, par nature de créances, des produits à recevoir en fin d'exercice, se présente comme suit :

Fournisseurs : Avoirs à recevoir :	50.413
Etat : Subventions à recevoir :	50.455

	100.868
	=====

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

XIV . FONDS PROPRES ET RESERVES

Le tableau ci-après récapitule les dotations statutaires, leur variation pendant l'exercice :

	Au 31.12.2024	Augmentation	Diminution	Au 31.12.2025
Fonds associatifs	439.751		<106.981>	332.770
Résultat	<106.981>		<148.393>	<148.393>
Total	332.770		<255.374>	184.377

XVI . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CHARGES A PAYER SUR DETTES

1°) Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

Fournisseurs : Factures non parvenues :	55.728
Personnel : Charges à payer :	34.945
Organismes sociaux : Charges à payer :	12.329
Etat : Charges à payer :	944

	103.946
	=====

XVII . ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

L' état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est détaillé dans le **tableau n°2057** fourni ci-après en annexe.

Marie-Thérèse LE COQ
Commissaire aux Comptes
8, Rue Pasquier
75008 PARIS

Désignation de l'entreprise : Glaz 'Art				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	32 712	32 712						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 256	1 256						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	44 774	44 774						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	50 455	50 455						
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	463 720	266 708		197 012				
	Charges constatées d'avance		VS	39 400	39 400						
	TOTAUX			VT	632 317	VU	435 305	VV	197 012		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	50 798	50 798							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	408 171	408 171							
Personnel et comptes rattachés		8C	68 062	68 062							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	160 643	160 643							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	27 413	27 413							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 167	3 167							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	123 598	123 598							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	841 852	VZ	841 852					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	170 024	* Des explications concernant cette ru						

XXIV . ENGAGEMENTS PARTICULIERS FINANCIERS

Les engagements donnés et reçus font l'objet de l'information ci-après:

Sens et nature des engagements	Pour ou des dirigeants	Pour ou des filiales	Pour ou des participat.	Pour ou des ent. liées	Pour ou des aut. entités
Dans le cas où l'engagement est assorti de sûretés réelles : mention de la lettre (S)					
<u>Donnés-Avals, cautions, garanties.....</u> -Effets circulant sous l'endos de l'entreprise..... -Redevances de crédit-bail restant à courir : CB mobilier..... CB immobilier... -Aut.engagements : Pensions..... Intérêts à payer Divers.....					NS921
Total					921
<u>Reçus</u> -Avals, cautions, garanties..... -Créances escomptées et non échues -Engagements reçus pour utilisation en crédit-bail : CB mobilier..... CB immobilier... -Aut.engagements : Pensions..... Divers.....					NS
Total					

XXV . ENGAGEMENTS

Aucun engagement en matière de retraite n'a été contracté en dehors de ceux résultant des obligations légales ou des conventions collectives.

Marie-Thérèse LE COQ
 Commissaire aux Comptes
 8, Rue Pasquier
 75008 PARIS